MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT: LOZERE ARRONDISSEMENT: Mende CANTON: Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 21/02/2017 Recu en préfecture le 21/02/2017

Affiché le

ID: 048-214800914-20170220-10_2017-DE

Nombre

de conseillers en exercice de présents

de votants

6 6

Nº 10/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 20/02/2017

OBJET: DESIGNATION DE MR ROGER BRUN, 1er ADJOINT POUR SIGNATURE DE L'ACTE DE CESSION GRATUITE DE LA PARCELLE D 179

L'an deux mille dix-sept et le vingt février à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents: MMs Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Valérie CHAYLA.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Valérie CHAYLA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Qu'il est necessaire de désigner un membre du conseil municipal autre que le maire pour signer l'acte de cession à titre gratuit de la parcelle D 179 appartenant aux indivisaires BOYER à la commune de

en présence du maire, Eric MALHERBE en vue de l'autentification de l'acte par voie administrative. Mr le maire rappelle que

> Le maire ne peut pas avoir simultanément la qualité d'officier ministériel et celle de cocontractant à l'acte de vente. (JO AN, 10 novembre 1997, n°2984).

Mr Roger BRUN sort de la salle du conseil. Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Pouvoir à Mr Roger BRUN, 1^{er} adjoint au maire pour signer l'acte de cession gratuite de la parcelle D 179, appartenant aux indivisaires BOYER, en présence du maire, Eric MALHERBE,

et tous documents afférents à cette affaire

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures des membres présents Pour extrait conforme au registre Fait à MARCHASTEL le 20/02/2017

Le Maire